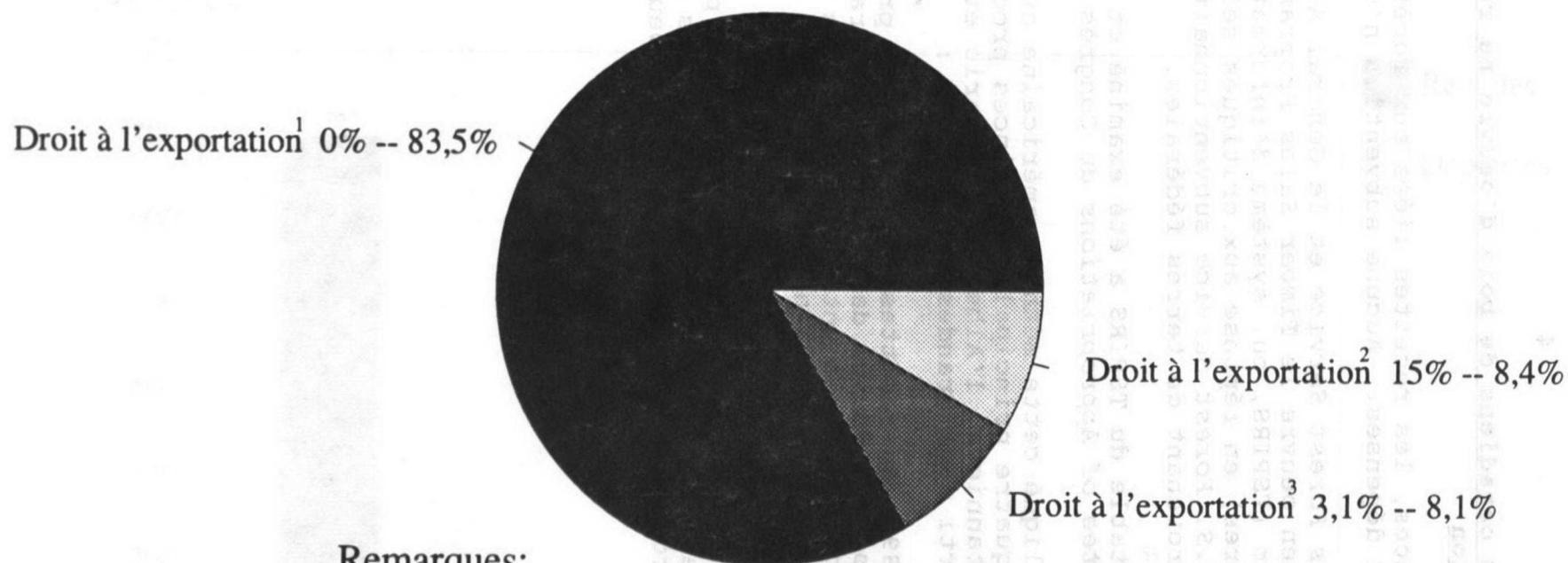


Figure 1
Bois d'oeuvre résineux expédié du Canada aux États-Unis
par pourcentage des droits à l'exportation - 1990



Remarques:

1. Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador; bois d'oeuvre produit à partir de rondins d'origine américaine.
2. Ontario, Alberta, Saskatchewan et Manitoba.
3. Québec, chiffre valable à compter du 1^{er} novembre 1991; à l'exclusion du bois d'oeuvre produit à partir de rondins d'origine américaine.